

ANNULE ET REMPLACE le rapport d'essais
BECH2023-23084 du dossier : 000116406
Le donneur d'ordre s'engage à détruire toutes
les versions précédentes du présent rapport.



Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Saint-Aunès, le 29 mars 2023

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

Objet de l'essai : Auto-contrôle
Référentiel d'essais : SPIR-FSF-6P+List-ALI

N° Dossier : 000116406/1
N° Echantillon : **BECH2023-23084**
Date d'analyse : **22 mars 2023**

M. Vivien DESGRANGE (Les Bassins Fermiers)

**28 Chemin de la Chassagne
25720 Fontain**

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :

Site de prélèvement : NC

Réception le : 22/03/2023 09:00

T° C Produit Prélevé : NC

Par : Vos soins

Lieu de prélèvement : NC

T° C Produit à réception : Amb.

T° C Meuble : NC

TRACABILITE ECHANTILLON - Données fournies par le Client

Dénomination : Spiruline sèche

Fabricant :

Fournisseur : NC

Marque : NC

Emballage/poids : Sachet alu. scellé 70gr

Date de fabrication :

Date d'emballage : NC

Date Rupture chaîne du froid : NC

Nbre d'unités : 1

N° CEE / Emb : NC

DLC / DLUO :

N° Lot : **L0023**

N° Bon de Commande : NC

Date de congélation : NC

Date de déconditionnement : NC

Observations diverses : Origine française. Récolte du 18/03/2023.

Mention modifiée: ajout du N° lot, donnée transmise par le donneur d'ordre.

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	1000#	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfito-réducteurs à 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	BKR 23/10-12/15 Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène, CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (°) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui l'influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Données de Prélèvement fournies par le Client, excepté si prélèvement effectué par AQMC (Mention "Prélevé le... Par : AQMC - ..."). Données de réception en italique fournies par AQMC.

Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Magali GOMEZ

Responsable Technique